

Au pays des bons laboureurs

Concours à St-Augustin des Deux-Montagnes.—Les vainqueurs du 23 octobre.—Bon sang ne sait mentir.—Nombreux donateurs de Prix.

Le cercle agricole de St-Augustin des Deux-Montagnes, respectueux de ses traditions, a organisé encore cette année un concours de labour, tenu le 23 octobre par une ravissante belle journée d'automne.

Les concurrents se sont alignés très nombreux dans chacune des diverses classes ouvertes.

Tout à côté des champions laboureurs que cette paroisse a fournis alors qu'il était de mode de grouper nos plus habiles cultivateurs dans un concours provincial de labour, il y avait à l'œuvre une belle phalange de jeunes agriculteurs robustes se préparant aux luttes de demain, imbus d'un véritable amour de la profession agricole et du laboureur lui-même, décidés, cela se voyait à leur adresse remarquable à manier la charrue, à conserver à ce coin de notre province la belle réputation que lui ont gagnée les vétérans du bon labour dans cet art délicat de faire un bon guéret. L'ardeur aussi bien que l'application de cette jeunesse bouillante d'activité est un gage assuré de succès des concours futurs.

Les concurrents ont été stimulés par la présence de nombreux spectateurs et un nombre considérable de prix de valeur dus aux généreux amis des laboureurs dont les noms suivent:

M. l'abbé Bélanger, curé de St-Augustin, M. Odilon Théoret, maire, L'hon. Art. Sauvé, Ministre des Postes, M. Jean-Paul Sauvé, M.P.P., M. Boniface Labonté, médecin, M. Jean Rochon, optométriste et professeur à l'Université de Montréal, M. Norman White, apiculteur, M. Mathias St-Jacques, M. Hyacinthe Fortier, M. Albert Paie-ment, M. Arthur Rochon, Mlle Bernadette St-Jacques, Mlle Églantine Meloché, M. Ladislav Charbonneau, M. Edouard Castonguay, M. Josaphat Chaurrette, M. Armand Godin, M. Emon Castonguay, M. Frédéric Gauthier, boucher, M. Michel Normandin, agent, M. Omer Giroux, marchand, M. Ernest Chaurrette, M. Wilfrid Paquette, M. Ernest Rochon, marchand, M. Albert Giroux, boucher, M. Ubald L'Allier, boulanger, M. Emile Rochon, M. Philippe Giroux, la Brasserie Molson, la brasserie Dow, la brasserie Dawes, la maison Daoust Lalonde de Montréal, la maison Dufresne de Montréal, la maison Duchesneau de Montréal, la maison Plourde de Montréal, la maison Ramsay de Montréal, M. J.-A. Parenteau, agronome régional, M. Gérard Tremblay, agronome du comté, M. Liguori Lacombe, avocat, ex.M.P., M. Narcisse Forest, notaire, M. J. Héroux, notaire, M. Sévère Landry, boucher, M. Alexandre Marcotte, M. Wilfrid Hamelin, boucher, M. François Cousineau, M. Paul Galand, distributeur de gazoline, M. Arthur Pressault, boulanger, Montréal, Hunt Club, le garage Longtin, le garage Lamarche, garage Brunelle, garage Hétu, M. J.-A. Brunet, gérant Banque Provinciale, M. Emile Bélisle, M. J. Flynn, dentiste, M. James Hamilton, marchand, M. Maxime Bélanger, M. Adolphe Bélanger, M. Joseph Lauzé, hôtelier, M. Adélard Tail-lefer, restaurateur, M. Gustave Labelle, M. V. M. Léon Robert, forgeron, M. Chs-Henri Lalonde, avocat, Aviseur-légal, M. C.-M. Aimé Légault, Montréal, M. Oscar Lanthier, Montréal, M. Uric St-Amant, Montréal, M. Arthur Picard, Montréal, M. Romuald Lalonde, Montréal, M. Henri Lauzon, Montréal, M. J.-Edouard Cloutier, Ste-Rose, M. Chs-Ed. Léonard, Ste-Monique.

Les juges du concours étaient MM. Albert Laframboise, de Ste-Scholasti-que, Angus Judd, de Ste-Eustache, Joseph Charbonneau, de St-Benoit qui ont fait le classement suivant:

Classe des Médailles, Charrue écossaise.—1.—Joseph Desjardins; 2.—Georges Renaud.

Classe Supérieure, Charrue écossaise.—1.—Philippe Gratton; 2.—Hector Gauthier; 3.—J.-Paul Renaud; 4.—Laurent Gratton; 5.—Gaston Renaud.

Première Classe, Charrue de bois labou-reurs de 20 ans et au-dessus.—1.—Ed-gar Sullivan; 2.—Gustave Filion; 3.—Arsenius Fortier; 4.—Joseph Des-loges; 5.—Lucien Meilleur; 6.—Wil-brod Wilsey.

Deuxième classe, Charrue de bois, labou-reurs au-dessous de 20 ans.—1.—Gérard Gratton; 2.—Maurice Paie-

ment; 3.—Bernard Ouellette; 4.—Gérald Filion; 5.—Chs-Aug. Meil-leur.

Prix Spéciaux.—Joseph Desjardins, Georges Renaud; J.-Paul Renaud; Philippe Gratton; Hector Gauthier; Gustave Filion; Edgar Sullivan, Gé-rard Gratton.

Après la proclamation des vainqueurs du jour faite par le Secrétaire du Cercle, M. Edmond Renaud, Président du Cercle Agricole, ouvrit la série des dis-cours et présenta les orateurs.

Adressèrent la parole, M. Odilon Théoret, maire de la paroisse, M. Liguori Lacombe, avocat, ex.M.P.; M. J.-A. Parenteau, Agronome Régional, M. Jean Rochon, optométriste et profes-seur à l'Université de Montréal, M. Gérard Tremblay, agronome du comté, M. Chs-Henri Lalonde, avocat, aviseur-légal, M. C.-C.-M. Aimé Légault et autres.

Le bureau de direction du Cercle Agricole se compose comme suit: MM. Edmond Renaud, prés.; Joseph Desjar-dins, vice-prés.; Léopold Duquette, Antonin Desloges, Chs-Ed. Touchette, Michel Charbonneau, Hector Gauthier, directeurs.

J.-B. St-JACQUES,
Secrétaire-Trésorier.

ACTUALITE AVICOLE

La mite nordique des volailles

Un mélange d'une partie d'écaïlles de naphthaline et de deux parties de vase-line, essayé dans les poulaillers du Col-lège Macdonald pour détruire la mite nordique des volailles, a donné de super-bes résultats. Toutes les mites sans exception ont été tuées, aussi bien sur les volailles que sur les juchoirs. Pour faciliter le mélange et l'application il faut broyer parfaitement la naphthaline et l'ajouter à la vaseline. Une petite quantité de ce mélange a été appliquée sur les volailles autour de la queue, là où les mites se rassemblent invariable-ment. Les juchoirs ont été traités égale-ment, mais dans ce dernier cas il n'a pas été placé de mélange sur les volailles. L'essai a été répété à plusieurs reprises et a toujours donné le même résultat satisfaisant.

Des proportions égales de dichlorure et de vaseline ont donné également de bons résultats. Le dichlorure a deux points faibles cependant qui le rendent inférieur à la naphthaline; il coûte plus cher et a une tendance à liquéfier la vaseline, ce qui rend l'application du mélange plus difficile. On s'est servi pendant quelques temps de Sulfate de nicotine sur les perchoirs pour détruire la mite, mais les essais comparatifs qui ont été faits au laboratoire indiquent que cet ingrédient à une action plus lente que la naphthaline ou le dichlorure et qu'il coûte cher lorsque l'étendue à traiter est considérable.—Revue agro-nomique.



PROTÈGENT
DES FROIDS
MORDANTS

TEMPÉRATURES BASSES — vents glacés en tourbillons — ceux-ci ont peu d'importance lorsque vous portez les Sous-Vêtements Molletonnés Penmans. Car voici des sous-vêtements faits spécialement pour les froids mordants — sous-vêtements dont l'envers molletonné empêche au froid de pénétrer, retient la chaleur à l'intérieur, protège votre santé et vous assure le bien-être pendant toute la saison.



SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS

NOUS METTONS A VOTRE DISPOSITION UN
SERVICE D'IMPRESSIONS

DES MIEUX OUTILLÉS DE LA VILLE

Nous pouvons exécuter
tous genres d'impressions
tels que:

Brochures—Rapports—Factures
Catalogues—En-têtes de Lettres
Circulaires—Enveloppes—Fac-
tures.—Etc.—Etc.—Etc.

GENS DE LA CAMPAGNE ET DU DISTRICT

FAITES IMPRIMER

ou

"SOLEIL"

Nos prix sont bas!
Demandez nos cotations

LE SOLEIL LTEE

(Département de L'Imprimerie)

Vous n'avez pas la peine d'écrire
Utilisez ce coupon d'abonnement



Le Bulletin de la Ferme, Ltée,
Case 159, B.P. St-Roch, Québec, P. Q.
(Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de _____ en bon de poste en paiement de _____ ans _____ d'abonne-
ment au "BULLETIN DE LA FERME".

REÇU LE _____ Nom _____
27 SEP. 1976 R.R. No _____
NOUVEAU Bureau de poste _____
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE Comté _____ Province _____
DU QUÉBEC

Faites une croix dans le petit
carré selon que vous êtes an-
cien ou nouveau lecteur.

N.B.—En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année
courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.

PER
B-226

S
BU

COOPÉRAT
INDUSTRIE
PARAIT TO
LES JEUD

VOLUME XXII,

Enrich

Ex

Le pr
Le sec

Vous o
journal

LE